



# CONCOURS



## « TROUVER LE NOM DE LA MASCOTTE DU SPVDM »

Le Service de police de la Ville de Mercier aura sa toute nouvelle mascotte. La Ville de Mercier lance un concours pour faire appel à la créativité et à l'imagination de nos citoyens. Celui-ci rejoindra la grande famille des toutous réconfortants comme plusieurs autres services de police.

### 1. ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, vous devez **être résident de la Ville de Mercier**. Une pièce d'identité sera exigée au moment de la récupération du prix.

### 2. COMMENT PARTICIPER

Aucun achat requis. Le concours débute le **jeudi 25 juillet 2019 et se termine le lundi 12 août 2019 à 9 h**. La participation doit être effectuée en soumettant une idée du nom pour la mascotte aux endroits suivants :

- Service de police (1049, boulevard Saint-Jean-Baptiste)
- Hôtel de ville (869, boulevard Saint-Jean-Baptiste)
- Bibliothèque (16, rue du Parc)

Pour participer, il faut remplir un coupon de participation officiel. Une seule participation par personne sera acceptée.

Le ou la gagnante sera annoncé(e) au cours de l'automne 2019.

### 3. MODALITÉ DE PARTICIPATION

- Le concours est destiné à tous les résidents de Mercier.
- Le nom doit être en français.

### 4. PRIX

La nouvelle mascotte à l'effigie du Service de police de la Ville de Mercier.

### 5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les noms proposés doivent répondre aux critères suivants pour être considérés :

- Percutant : originalité, caractère et facilité à retenir
- Cohérent : représentatif
- Compréhensible : utilise un langage simple et facile à comprendre
- Distinctif : aucune autre mascotte populaire ne porte ce nom

\* *Noms déjà existants :*

- *Flik (Montréal)*
- *Vigil (Québec)*
- *Flair (Laval)*
- *Shérif (Granby)*
- *Polixe (Sûreté du Québec)*

### 6. COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera constitué d'employés municipaux et d'élus.

### 7. TIRAGE

Si le nom gagnant suite au sondage est suggéré par plus d'une personne, un tirage au sort sera effectué parmi ces participants. Le gagnant sera contacté par courriel et/ou par téléphone. Le gagnant devra se déplacer pour venir chercher son prix.

### 8. CONSENTEMENT

En participant au concours, vous acceptez que le nom que vous avez soumis pour la mascotte soit utilisé par le Service de police de la Ville de Mercier, sans compensation, dans ses différentes communications et vous acceptez de céder entièrement les droits d'utilisation dudit nom à la Ville. Vous acceptez également qu'une photo de vous soit prise lors de la remise du prix, le cas échéant, et que celle-ci soit diffusée, sans compensation, dans différents médias.



# FORMULAIRE DE PARTICIPATION



NOM PROPOSÉ MASCOTTE SPVDM :

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

ÂGE (si mineur)

COURRIEL

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

\_\_\_\_\_ (NOM, PRÉNOM)

représentant(e) légal de l'enfant mineur

\_\_\_\_\_ (NOM, PRÉNOM)

domicilié(e) au \_\_\_\_\_

Je confirme avoir lu et accepté les règlements du concours.

J'autorise mon enfant mineur à être photographié ou filmé dans le cadre des différentes activités ou manifestations relatives au concours « Trouver le nom de la mascotte du SPVDM » et que soient utilisés et diffusés publiquement les documents et images ainsi réalisés.

SIGNATURE

DATE